

LIGUE GRAND EST TAEKWONDO et D.A.

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

DEMANDE PASSEPORT SPORTIF TAEKWONDO ET D.A. SAISON 2022/2023

Les commandes de passeport sont à envoyer par tous les clubs de la Région Grand Est à l'adresse suivante :

LIGUE GRAND EST de TAEKWONDO et D.A.
Maison Régionale des Sports 13 rue Jean Moulin 54510 Tomblaine

CLUB et N° Affiliation	
NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
CODE POSTAL et VILLE	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	
NATIONALITE	
TELEPHONE	
E.MAIL	

Toute feuille de demande NON LISIBLE, ne pourra être prise en compte !

Merci

Pièces à fournir :

- 1 photo d'identité (aucun scan ou photocopie ne sera accepté).
- Paiement de 20€ par passeport à l'ordre de la Ligue Grand Est de Taekwondo.
- Si vous souhaitez un retour par la poste, merci de joindre une ou des enveloppe(s) affranchi(e) en conséquence avec l'adresse du retour.

Notifications importantes :

- le passeport sportif est **obligatoire pour TOUS les licenciés de votre club** : enfants, adultes, président et dirigeants de club de Taekwondo.
- Il vous permet de passer des grades officiels, de participer à des compétitions, des formations, des stages ...
- Sa validité est de 8 ans à compter de sa date d'établissement.
- Pour être valable, le passeport doit posséder : le tampon fédéral sur la photo + les timbres de licences collés + Tampon du médecin en face du timbre de licence + autorisation parentale.
- Les grades jusqu'à la ceinture rouge 1^{er}Keup qui se passe avec le club doivent être paraphés.
- Le passeport sportif doit être commandé par le club qui en fait la demande à la Ligue.
- Toute demande de passeport incomplète sera refusée par la Ligue.

Cadre réservé à la Ligue

N° attribué :

Date :